

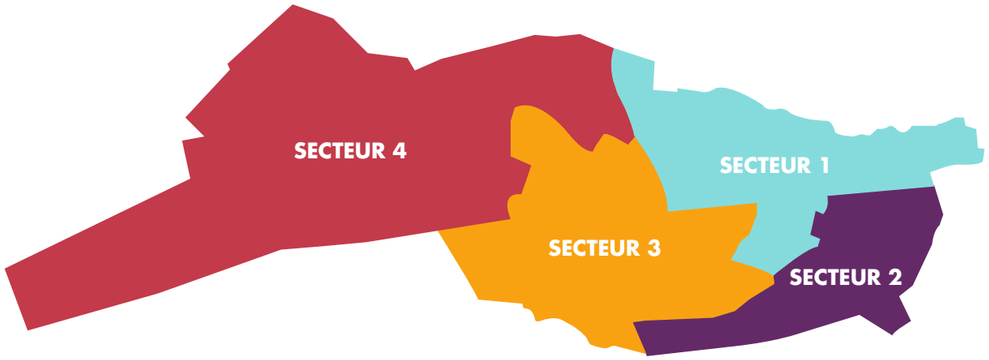
RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019

VILLE DE PESSAC

www.pessac.fr

PESSAC, C'EST :

- > la **3e** ville de Gironde en termes d'habitants
- > **62 737** habitants (population légale au 1er janvier 2019)
- > **3 882** ha de superficie
- > **1123** ha de zones naturelles
- > **17** quartiers, répartis au sein de **4** secteurs
- > **771** agents municipaux permanents en 2018



SECTEUR 1 - Pessac cœur de vignes
Verthamon Haut-Brion, Les Échoppes-Le Vallon, Casino, Bourg, Noès, Sardine et Le Monteil

SECTEUR 2 - Pessac campus
Brivazac-Candau, La Paillère-Compostelle, Chiquet-Fontaudin et Saige

SECTEUR 3 - Pessac santé
France Alouette, CCLAPS et Haut-Lévêque

SECTEUR 4 - Pessac nature
3M-Le Bourgailh, Cap de Bos, Magonty et Toctoucau

OÙ VONT LES DÉPENSES ?

Le budget total de la Ville de Pessac est 95,2M€ de budget en 2019. Il se compose d'un budget de 67,5 M€ pour les dépenses de fonctionnement et de 27,7 M€ pour l'investissement.

Répartition des dépenses de fonctionnement

- 48 % RESSOURCES HUMAINES
- 16 % ACTIVITÉS MUTUALISÉES AVEC BM
- 8 % SUBVENTION ATTRIBUÉE À LA POLITIQUE SOCIALE/CCAS
- 5 % SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS
- 2 % RESTAURATION SCOLAIRE
- 15 % DÉPENSES COURANTES DES SERVICES MUNICIPAUX

Répartition des dépenses d'investissement

- 28 % ÉDUCATION-RÉNOVATIONS ENTRETIEN DES ÉCOLES
- 20 % AMÉNAGEMENTS URBAINS
- 19 % ÉQUIPEMENTS CULTURELS
- 17 % ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET LA JEUNESSSE
- 11 % SERVICES GÉNÉRAUX-ÉCONOMIE
- 4 % FAMILLE ET LOGEMENT SOCIAL
- 1 % SÉCURITE

édito

Un engagement citoyen en faveur de la biodiversité

Au-delà de l'exercice réglementaire d'élaboration et de présentation du Rapport annuel développement durable pour une collectivité de plus de 50 000 habitants, nous souhaitons que ce document représente pour tous les Pessacais une référence incontournable en matière de transition écologique sur le territoire.

Contrairement aux autres éditions, le rapport 2019 est présenté cinq mois plus tôt du fait de l'avancement du vote du budget 2020. Il ne peut par conséquence refléter l'intégralité des actions réalisées en 2019 mais donne à voir un bon aperçu de l'activité de la commune.

Cette année, pour faciliter l'articulation entre ***le Budget Participatif et l'appel à projet Pessac Durable,*** *les deuxièmes éditions se sont tenues en même temps, permettant ainsi aux porteurs d'idées ou de projets de trouver le bon dispositif pour faciliter sa mise en œuvre. Cette année, la thématique de la biodiversité a remporté un vif succès puisque que près de la moitié des projets retenus sont en lien directement avec cet enjeu comme celui de « Sauvons Batman et Dracula » à destination des chauve-souris, « Sauvons l'abeille » ou bien encore celui de « Biodiversité citoyenne » de l'association de l'Ecosite du Bourgailh.*

Autre temps fort en 2019, ***les instances de participation citoyenne,*** *tels les Conseils citoyens et le CESEL Pessac ont connu une phase importante de* ***renouvellement de leurs membres*** *pour que les réflexions et les projets engagés puissent continuer à avancer. C'est dans ce cadre que nous avons pu lancer, en septembre, l'expérimentation, avec l'aide des membres du CESEL, du* ***projet d'hébergement intergénérationnel solidaire*** *pour favoriser la mise en relation des séniors avec des étudiants en recherche d'un logement.*

Je vous invite également à découvrir dans ce rapport 2019 de nombreux faits marquants et réalisations parmi lesquels : ***le plan mobilité Bordeaux Inno Campus*** *dans le cadre de l'Opération d'intérêt métropolitain qui se construit avec les usagers et les entreprises de la zone, le partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux Aquitaine autour du dispositif* ***« Refuge LPO »*** *pour les parcs municipaux comme pour tous les habitants ou encore la démarche « Pessac sans plastique » qui se met en place pour bannir le plastique à usage unique.*

Le Maire de Pessac,
Vice-président de
Bordeaux Métropole

L'Adjoint au maire
chargé de l'environnement,
du développement durable
et de la participation

sommaire

P. 5 **La démarche développement durable à Pessac**

p. 6 > **Le rapport développement durable**

p. 7 > **Appel à projets pessac durable 2019**
p. 8 > **Participation citoyenne : les faits marquants**
p. 10 > **Budget participatif 2019**
p. 12 > **Actualités agenda des solutions durables**

P. 13 **Contribution pessacaise aux enjeux du développement durable autour des 4 finalités développement durable**

p. 14 > **Finalité 1 : Ville Ensemble**
Contribuer à l'épanouissement, par la satisfaction des besoins, des aspirations et le bien-être de toutes les personnes pour une cohésion sociale et une solidarité entre territoires et entre générations

p. 18 > **Finalité 2 : Climat**
Lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

p. 22 > **Finalité 3 : Nature & Biodiversité**
Protection des milieux naturels et agricoles, préservation de la biodiversité biologique et protection des ressources naturelles comme l'eau notamment.

p. 26 > **Finalité 4 : Modes de production et consommation responsables**
Dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollutions, moins prédatrices en termes de ressources et préservant les milieux naturels.

P. 30 **Annexe 1**
8 indicateurs de développement durable pour Pessac

P. 35 **Annexe 2**
Bilan Carbone®

Réalisation : Direction de la transition écologique et solidaire et Direction de la communication, en partenariat avec les différents services municipaux.
Mise en page et impression : Imprimerie municipale.

Photos © Ville de Pessac / N. Ernult / S. Monserant / Fotolia / IStock / Phovoir / Adobe Stock / Créac / Bordeaux Métropole.

Rapport présenté au Conseil municipal du 12 novembre 2019 - Édition novembre 2019.

La Mairie de Pessac agit pour la gestion durable des forêts. Le papier utilisé pour l'impression du rapport est du papier recyclé et labellisé :

LA DÉMARCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE À PESSAC

Le rapport développement durable

LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UN RENDEZ-VOUS ANNUEL répondant aux obligations posées par la loi du 12 juillet 2010, issue du Grenelle de l'environnement et demandant aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

Ce rapport porte sur un bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, sur un bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre par cette collectivité sur son territoire.

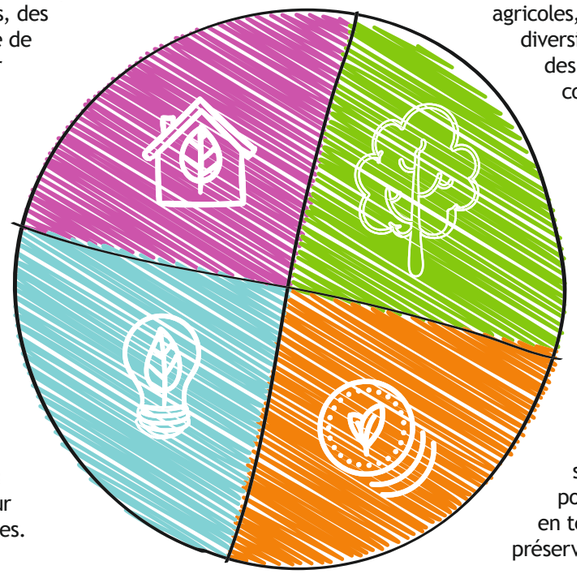
Il s'articule alors autour de 4 thématiques, constituant des « finalités » :

MIEUX VIVRE LA VILLE ENSEMBLE

Contribuer à l'épanouissement, par la satisfaction des besoins, des aspirations et le bien-être de toutes les personnes pour une cohésion sociale et une solidarité entre territoires et entre générations.

NATURE ET BIODIVERSITÉ

Protection des milieux naturels et agricoles, préservation de la diversité biologique, protection des ressources naturelles comme l'eau notamment.



CLIMAT

Lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.

MODES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollution, moins prédatrice en termes de ressources et préservant les milieux naturels.

Dans un contexte national et global en mouvement, les progrès, en matière de développement durable, sont souvent difficiles à mesurer tant ils demandent d'adaptations pour la collectivité, d'expertises, de regards croisés et de mobilisation de tous : habitants, partenaires et parties prenantes.
Le rapport contribue à mettre en lumière l'action menée sur le territoire de Pessac, présentant pour chaque finalité du développement durable, une valorisation d'actions phares menées sur une partie de l'année 2019. Contrairement aux autres éditions, ce rapport est présenté 5 mois plus tôt du fait de l'avancement du vote du budget 2020 par rapport à celui de 2019. Le rapport, doit règlementairement, être présenté par les élus du Conseil municipal au cours du débat d'orientations budgétaires, permettant ainsi de favoriser une prise de décision éclairée

APPEL À PROJETS PESSAC DURABLE 2019



CHIFFRES CLÉS

> Jusqu'à **7 000 €** d'aide financière pour les lauréats.

> **6** projets déposés, **3** lauréats.

Dans le cadre de la démarche de l'Agenda des solutions durables de Pessac, le CESEL de Pessac a construit un appel à projet citoyen sur la transition écologique, nommé « Pessac Durable », afin de soutenir des initiatives locales en faveur d'un changement de mode de vie, plus écologique et respectueux de la nature et présentant un intérêt pour le territoire Pessacais.

3 lauréats de l'appel à projets ont été retenus pour cette 2e édition :

PROJET	ACTEURS
Le projet « SPUC Handball-Eco-responsabilité » a pour objectif de réduire l'empreinte écologique des activités du Club, en supprimant tout ce qui peut l'être en terme notamment de déchets, de plastiques (suppression de l'eau en bouteille plastique, des gobelets), mais aussi de se servir du vecteur associatif pour sensibiliser les licenciés et leurs proches, en particulier les plus jeunes, au gestes qui préservent la planète.	**SPUC Handball**
Autour du jardin potager du Bois des roses du quartier Brivazac sera proposé un espace de mixité sociale et intergénérationnelle proposant des ateliers pédagogiques pour les adultes et pour les enfants du centre de loisirs et de l'école Jules Ferry d'une part et d'autre part des évènements festifs et culturels à l'ensemble des habitants du quartier.	**EPI'SOL**
Le projet « Biodiversité citoyenne » consiste à générer une dynamique citoyenne de préservation, de développement et de connaissance de la biodiversité au plus près de leurs habitations, à savoir dans les jardins des particuliers. Le citoyen impliqué devient ambassadeur de la biodiversité à l'échelle de sa rue et de son quartier.	**Association Ecosite du Bourgailh**

PARTICIPATION CITOYENNE
LES FAITS MARQUANTS



Conseils Citoyens Pessac

Créés en 2016, les Conseils citoyens, permettent aux Pessacais habitant les quartiers Politique de la Ville (Alouette Haut-Livrac, Saige, la Chataigneraie-Arago) de participer à la vie démocratique de la ville.

Ils donnent leurs avis sur les grands projets de leur quartier, font remonter les expériences du terrain, ou bien peuvent proposer des aménagements (équipement sportif, terrains de jeux pour les enfants, etc.). Ces Conseils citoyens sont composés de deux instances : un collège « acteurs locaux » (associations, commerçants, etc.) et un collège « habitants » (de personnes volontaires ou tirées au sort). Les membres des conseils citoyens se réunissent régulièrement et sont invités à siéger à toutes les instances mises en place dans ces quartiers.

La ville de Pessac et l'État ont lancé une nouvelle mobilisation pour le renouvellement des conseils citoyens mis en place depuis trois ans. De nouveaux volontaires (habitants et acteurs locaux) ont répondu présents. Ils s'inscrivent ainsi dans une dynamique caractérisée par :

- La transmission de compétences acquises par les anciens membres qui constitue un réel enjeu pour la pérennité de ces collectifs et l'engagement citoyen sur les quartiers prioritaires.
- La décision commune d'instituer des rencontres trimestrielles entre les trois Conseils citoyens.
- Une association aux projets dont les enjeux nécessitent l'expertise des habitants et des acteurs locaux :

 - Le Conseil citoyen du quartier de la Châtaigneraie Arago a été associé au projet d'aménagements d'espaces sportifs et conviviaux en accès libre. Ce projet concerté a abouti à la création du plateau sportif Saint-Exupéry de la méridienne verte. L'inauguration a eu lieu le 4 juillet 2019 et marquait la fin du projet de renouvellement urbain d'Arago.

 - Le Conseil citoyen du Haut-Livrac a été associé à la réflexion sur l'aménagement de la plaine des sports de ce quartier. La ville a décidé d'engager un processus de concertation avec les habitants et les usagers de la plaine des sports, dans lequel le Conseil citoyen est partie prenante.

 - De 2017 à 2019 le projet de renouvellement urbain du quartier de Saige s'est construit dans une démarche continue de dialogue et de concertation soutenue, en associant le Conseil citoyen de Saige aux différentes étapes d'avancement du projet.

CONSEILS CITOYENS Pessac — Alouette / Haut-Livrac

CONSEILS CITOYENS Pessac — Quartier de Saige

Venez participer — CONSEILS CITOYENS Pessac — La Châtaigneraie-Arago-Antoune



Nouveaux membres CESEL, juillet 2019.

CESEL Pessac

Autre instance de participation citoyenne crée par la Ville en 2015, le Conseil économique, social et environnemental local propose des idées et des outils d'aide à la décision publique en matière de développement durable. Il est composé de quarante membres volontaires, engagés pour 4 ans. Un renouvellement partiel est réalisé tous les deux ans pour combler les départs pouvant intervenir en cours d'engagement (déménagement, évolution professionnelle ou familiale).

25 nouveaux participants ont été intégrés cette année par tirage au sort le 11 juin 2019 parmi les 85 candidatures reçues en Mairie. Par la suite, l'ensemble des membres du CESEL 2019-2021 se sont réunis en plénière d'installation le 11 juillet en présence de l'équipe municipale.

« La promo 2015 du CESEL » a ainsi œuvré à la mise en place de la collecte et du compostage des déchets alimentaires des cantines scolaires pessacaises. Elle a aussi œuvré à faciliter la recherche d'informations liées aux services publics de la Ville via la refonte de son site internet et à participé à l'organisation de l'appel à projets « Pessac Durable 2018 ».

Les trois groupes constitués en 2017 ont quant à eux travaillé sur des projets différents : choix et simplification des indicateurs permettant à la Ville de mesurer la performance de ses actions en matière de développement durable dans le Rapport annuel Développement Durable 2018 ; développement du logement intergénérationnel par la mise en relation des personnes âgées résidant dans des logements parfois trop grands et d'étudiants à la recherche d'un logement ; réduction des effets néfastes des îlots de chaleur dans les écoles de la Ville.

BUDGET PARTICIPATIF



Pessacais, porteurs de projets du budget participatif 2018.

La Ville de Pessac a mis en place en 2019 le 2e budget participatif, afin de renforcer et de valoriser la participation citoyenne. Un budget participatif est un processus de démocratie participative local, dans lequel les Pessacais peuvent proposer des projets, financés par une partie du budget de la Ville de Pessac.

Celui-ci a permis de faire émerger 10 projets proposés et sélectionnés par les citoyens qui seront mis en œuvre dans l'année qui suit.

Ces projets d'intérêts généraux et à visée collective, s'inscrivent dans les thématiques suivantes : aménagement de l'espace public, nature et environnement, sécurité, solidarité et vivre ensemble, culture, sport et patrimoine, mobilité, économie.

Aujourd'hui, où en est-on des projets proposés en 2018 ?

Sur les 14 projets retenus, certains ont d'ores et déjà été réalisés, comme la plantation d'arbres fruitiers sur la méridienne verte au cours du 1er trimestre 2019, la sécurisation du square des peupliers, l'installation de toilettes publiques au parc de Cazalet, ou bien d'un jardin dans l'école maternelle Joliot-Curie ou encore l'installation d'un petit jardin potager partagé dit en « trou de serrure » sur la Place du printemps.

D'autres projets doivent être mis en œuvre très prochainement comme l'installation d'une boîte à dons, d'un frigo solidaire, d'une boite à livre, d'un jardin populaire à Bellegrave.

Certains projets nécessitent un peu plus de délais dans leur réalisation comme le passage piéton avenue de la Forge, le chemin du Haut-Bacalan, la création d'une aire de jeux dans le quartier de Magonty.

Le projet d'aménagement d'une zone de collecte à Saige a connu des évolutions au fur et à mesure des échanges techniques et sera réalisé dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Saige, prévu à partir de 2020.

Enfin le projet de poulailler partagé a dû être abandonné suite au désengagement du porteur de projet et à l'impossibilité de trouver une structure capable de garantir le bien-être des animaux.

Les 10 nouveaux projets retenus en 2019

PROJET RETENU	OBJECTIF
Sauvons Batman et Dracula	La chauve-souris est un acteur indispensable de la biodiversité. La ville de Pessac offre toutes les bonnes conditions pour accueillir les chauves-souris: de nombreux parcs et squares, des maisons de particuliers avec jardins, des résidences collectives avec des espaces verts, une pollution nocturne réduite grâce au dispositif d'extinction des lumières publiques de 1h à 5h. Le projet propose de mettre en place, pour développer la présence de ces mammifères très utiles, des nichoirs à chauves-souris dans l'ensemble des parcs et d'aider l'installation de nichoirs chez les particuliers .
Sauvons l'abeille	Les abeilles sont au service de la pollinisation des cultures et de la flore sauvage et donc de la biodiversité. Elles assurent un rôle de sentinelle pour mesurer les atteintes à l'environnement et à la biodiversité. Le projet a pour but de soutenir l'installation de ruchers pour développer la présence de ces insectes butineurs et la production d'un miel de qualité et des autres produits de la ruche à proximité des consommateurs. Il représente également un outil pédagogique destiné aux enfants et aux adultes qui permettra de faire découvrir les dérivés du miel: pollen,propolis,gelée royale, cire. Il permettra de développer et faire découvrir le métier de l'apiculteur et la filière.
Récupérateur d'eau de pluie	L'eau est un bien précieux. Le projet vise à mettre à disposition des Pessacais des récupérateurs d'eau de pluie individuels. Ainsi, les Pessacais disposant d'un jardin, pourront les installer afin de récupérer l'eau de pluie et réutiliser cette eau pour arroser leurs jardins. Cela permettra une économie d'eau potable non négligeable. Ce projet s'inscrit dans la lignée des composteurs déjà distribués, qui permettent aux Pessacais de recycler leurs déchets organiques.
Des jeux pour les enfants à mobilité réduite	Ce projet vise à installer, dans des aires de jeux de la ville, des équipements pour les enfants à mobilité réduite ou souffrant de handicaps. Ces enfants pourront ainsi : jouer en sécurité, rencontrer les autres enfants et avoir accès aux espaces verts de la ville. Il n'est pas envisagé de créer des aires de jeux uniquement pour les enfants à mobilité réduite mais de créer des espaces où enfants valides et enfants handicapés pourront jouer ensemble. Ces aires de jeux permettront aux jeunes Pessacais et leurs parents d'être sensibilisés aux handicaps.
Lutte anti-vectorielle collective par les poissons consommateurs de moustiques	Le développement d'espèces tropicales telles que le moustique tigre peut avoir des conséquences pour notre confort et notre santé. Ce projet répond à une problématique de qualité de vie et de prévention de maladies vectorielles liées au moustique tigre. Il représente une solution naturelle, évitant l'emploi de produits phytosanitaires potentiellement toxiques pour l'homme, l'écosystème et l'environnement. Il sera réalisé par l'introduction et le développement, dans les étangs, d'espèces locales fortes consommatrices de moustiques.
Planter du trèfle pour aider les abeilles	Aujourd'hui la population des abeilles diminue. Plusieurs causes existent bien sûr: pollution, maladies, parasites, prédateurs. Mais les abeilles ont besoin aussi de fleurs à butiner. Or elles adorent le trèfle. Le projet consiste à planter du trèfle et d'autres plantes mellifères à la place du gazon dans les petits espaces publics comme les terres pleins ou les ronds points... Un geste facile, écologique et utile, plein de sens !
Végétaliser nos établissements scolaires	Nos cours d'écoles sont très minérales. Le projet a pour but de prémunir les enfants des effets du changement climatique et de les éduquer à la bio-diversité et aux bienfaits de la nature. Végétaliser les cours de récréation permettra une meilleure absorption de l'eau par les sols et ainsi limiter les inondations, réduira les effets des fortes chaleurs et offrira aux enseignants de nouveaux outils pédagogiques. Ce projet permet de développer et réaliser des actions dans le respect des programmes scolaires, autour des plantations réalisées: aménagement d'espaces verts, de potagers, plantation d'arbres. Il est à construire avec les enseignants et la participation des élèves.
Que faire des objets dont on ne veut plus ?	Que faire des objets dont nous n'avons plus l'usage? Les enfants de l'école Saint Exupéry proposent de mettre en place des cabanes à trocs à différents endroits dans les quartiers de la ville. Ils souhaitent y voir: livres, jeux de société, jouets... etc. Le but est que ces objets aient une seconde vie voire plus et éviter de les jeter et d'en racheter de nouveaux.
Arceaux à vélos à côté de l'école Jules Ferry	De plus en plus de parents accompagnent leurs enfants à l'école à vélo, ce qui est une très bonne chose. Toutefois le stationnement de ces vélos aux "heures de pointe" d'entrée et sortie d'école pose problème, et entraine quelques désagréments . Le projet vise à installer au plus près des équipements scolaires des arceaux vélos dans des espaces appropriés. Par exemple, l'intersection des avenues Marc Desbats et des Échoppes dans l'angle de l'école Jules Ferry dispose d'un très large trottoir, tout proche de la bande cyclable. Il se trouve en plus à mi-distance entre les écoles maternelle et élémentaire. L'endroit est idéal pour installer quelques arceaux à vélo et améliorer le stationnement et la circulation de tous aux abords de l'école. De quoi encourager de nouveaux cyclistes en herbe.
Aménagement paysager devant la maison municipale de Chiquet	L'idée, portée par un groupe d'habitants du quartier, est de prolonger l'aménagement de voirie en cours sur l'avenue Marc Desbats par la reconquête du terrain communal situé devant la maison de quartier de Chiquet pour la création d'un espace paysager. L'objectif est de réaménager cet espace et de prolonger l'aménagement du carrefour par un plateau traversant qui sera réalisé dans le cadre des travaux de voirie de l'avenue Marc Desbats. Cet espace aujourd'hui minéral retrouvera de la verdure et amèliorera la sécurité aux alentours de l'arrêt de bus et de l'entrée de la maison municipale.

ACTUALITÉS
AGENDA DES SOLUTIONS DURABLES



Renforcement des actions municipales en matière de biodiversité, des déchets et de l'énergie

Depuis 2016, Pessac s'est engagée dans la mise en œuvre de sa nouvelle démarche en faveur de la transition écologique, en déclinant un plan d'actions qui répond aux enjeux du territoire et propose des solutions concrètes à tous les Pessacais.

Composé de 32 actions, l'Agenda des solutions durables de Pessac permet de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale.

Vous pourrez retrouver dans les parties suivantes de ce rapport annuel de développement durable, la présentation synthétique des résultats des actions engagées en vous référant au symbole ci-dessous, signifiant qu'il s'agit d'une des actions de l'Agenda des solutions durables.

L'année 2019 est marquée par le renforcement des ambitions municipales en matière de Biodiversité, de l'Énergie et des Déchets.

Après une année de mise en œuvre du plan d'action des solutions durables la Ville a souhaité renforcer son action.

Dans le domaine de la Biodiversité elle a décidé d'aller plus loin et plus vite dans la création de réserves de biodiversité dans les espaces publics et dans les propriétés privées. **Ainsi une convention a été passée avec la LPO. De même l'association Ecosite du Bourgailh est engagée dans une démarche de sensibilisation des habitants à la préservation et au développement de la biodiversité de leurs jardins.** Dans le domaine de l'Énergie les objectifs de réduction de consommation d'énergies fossiles à l'horizon 2030 sont portés de 50% à 75% et la part des énergies renouvelables à cette même échéance portée de 40% à 60%.

Dans le domaine des Déchets, la ville a engagé dès cette année l'opération « Pessac sans plastique » qui a pour but d'éliminer totalement l'utilisation de plastique à usage unique et de mettre en œuvre des solutions de substitution à l'usage des plastiques dès 2019. Ainsi dès cette années les composteurs distribués aux habitants seront tous en bois.

Pour mettre en œuvre cette nouvelle politique est créée la Direction de la transition écologique et solidaire à qui ont été confiés de nouvelles missions en particulier en matière de gestion de l'énergie et de participation citoyenne.

Action
L'AGENDA des solutions durables de Pessac





Signature de la convention avec la LPO, mars 2019.

CONTRIBUTION PESSACAISE AUX ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Finalité ville ensemble 1

> *Notre défi commun : contribuer à l'épanouissement, par la satisfaction des besoins, des aspirations, et du bien-être de toutes les personnes pour une cohésion sociale et une solidarité entre territoires et entre générations.*

Dans le cadre de son Agenda des solutions durables, la Ville a pris deux engagements qui doivent permettre d'initier, de soutenir ou de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale :

Préserver les environnements favorables à la santé des Pessacais.

Permettre à chacun d'accéder à un logement adapté à ses besoins.

Ces engagements sont traduits opérationnellement sur Pessac par 8 solutions pour mieux vivre la ville ensemble

Actions			
1 **Développer un parc de véhicules municipaux « propres »** Afin de lutter contre la pollution de l'air en milieu urbain, avec comme objectif d'ici 2030 : 60% du parc de véhicules municipaux utilisant une énergie « propre », contre 40% en 2017.	2 **Tendre vers des crèches éco-responsables** Afin d'améliorer la qualité de vie des enfants en crèches et du personnel, tout en réduisant l'impact sur l'environnement, en changeant les pratiques (à propos des déchets, des activités des enfants, de l'alimentation et de l'entretien des locaux).	3 **Proposer des ateliers « Bien chez soi » pour faciliter le quotidien des personnes âgées** Afin d'améliorer le confort et la qualité du logement des personnes âgées, en accompagnant, d'ici 2030, 150 foyers.	4 **Passer des appels et faire des visites de convivialité, pour les personnes les plus isolées** Inscrites dans le cadre du plan d'alerte, afin de les contacter 2 fois par an minimum et leurs rendre visite autant de fois, d'ici 2030.
5 **Soutenir et développer la pratique du sport pour tous** En encourageant la thérapeutique non médicamenteuse dans le cadre du dispositif « le sport sur ordonnance », tout en augmentant les activités physiques en libre accès et en luttant contre la sédentarité de la population.	6 **Lutter contre la précarité énergétique des ménages** En accompagnant 250 ménages Pessacais d'ici 2020, afin de réduire les situations de surconsommation ou d'inconfort (restrictions de chauffage), par le biais d'un suivi personnalisé, de visites à domicile et de conseils adaptés et spécifiques.	7 **Réaliser des opérations de logements mixtes ou intergénérationnels, de qualité** En améliorant et adaptant l'offre de logements pour tous les publics (mixité générationnelle et sociale avec une répartition équilibrée sur tout le territoire).	8 **Favoriser la construction de logements étudiants** En augmentant l'offre de logements pour les étudiants à proximité des transports publics.

COUP DE PROJECTEUR SUR...



CHIFFRES CLÉS

> Sur Pessac, **15,5%** des personnes sont âgées de plus de **65** ans.

> **6** binômes seniors étudiants seront pris en charge par Pessac pour 2019-2020.

La lutte contre l'isolement social

L'isolement social touche durement notre société. Les premières victimes en sont les personnes âgées. Comment aider les personnes concernées à rompre cet isolement et d'abord à ne pas le laisser s'installer.

La Ville, via le CCAS et en particuliers le service Séniors, met à disposition un lieu ressource où les personnes isolées trouvent à la fois écoute et conseils précieux pour leur quotidien. Et depuis le 1er juillet, ce lieu situé au 27 avenue Pasteur est désormais **la Maison des Séniors,** installée en cœur de ville dans le bâtiment Marcade. Elle peut accueillir 35 personnes et propose de nombreuses activités sur place.

Pessac est également l'une des trois villes pilotes en France pour lancer « **So beezy !** ». Ce réseau de partage intergénérationnel accessible facilement par la voix, veut améliorer la qualité de vie des personnes âgées ou en situation de handicap, en s'appuyant sur l'entraide citoyenne. Le principe de Bizi est de mettre en relation des personnes qui ont des besoins avec d'autres susceptibles de les aider, le tout par le biais d'un assistant vocal intelligent. So beezy analyse la demande et recherche un volontaire inscrit dans le réseau et le met en relation avec le demandeur.

Une expérimentation sur le secteur de Pessac-Centre, durant 4 semaines au mois de juin, a permis de tester plusieurs types de services et d'ajuster au mieux le dispositif avant un déploiement gratuit sur toute la ville début 2020.

Autre dispositif, initié sur une idée du CESEL Pessac, **l'hébergement intergénérationnel solidaire** à Pessac doit favoriser la mise en relation entre des seniors, qui peuvent être isolés, avancés en âge, ou qui souhaitent seulement partager une aventure humaine avec des plus jeunes ayants des difficultés pour trouver un logement leur permettant d'étudier dans de bonnes conditions matérielles et humaines. La Ville de Pessac a donc fait appel à l'association « Vivre avec » qui dispose d'une solide expérience dans ce domaine sur l'agglomération bordelaise, pour accompagner les futurs binômes seniors/étudiants qui se formeront à partir de la rentrée universitaire 2019. De plus la Ville prend à sa charge les frais financiers du senior dans le cadre de l'expérimentation de ce dispositif pour la période 2019-2020.



Action 5 L'AGENDA 21 des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

> Plus de **40** équipements sportifs en accès libre sur Pessac.

> **10e** édition du printemps du sport : **4 000** visiteurs, **61** associations sportives et culturelles.

Pessac, sport pour tous !

Avec pour objectif de permettre et de faciliter l'accès à la pratique sportive pour tous, la Ville de Pessac offre un patrimoine sportif dense et de qualité accessible au plus grand nombre. Forte de ses 110 clubs sportifs et 15000 pratiquants, elle a développé son identité « **Pessac Ville Sportive** » au travers de nombreuses actions pour favoriser le sport pour tous et le sport santé.

Installée dans le château de Bellegrave, la Maison du sport est le point d'entrée du sport dans la ville. Savoir quels sont les sports pratiqués à Pessac, trouver un club où s'inscrire, savoir où il est possible d'aller faire du sport en autonomie, connaître les prochains événements sportifs organisés sur la commune, profiter de la documentation sur le sport à disposition de tous, sont autant de raisons de s'y rendre. La Ville de Pessac est **labellisée « commune sport pour tous »** depuis 2016 ! Sur l'ensemble du territoire, on dénombre plus de 40 équipements sportifs en accès libre permettant d'encourager tous Pessacais, quel que soit l'âge à tester de nouvelles activités, seuls ou entre amis. Après les aménagements du Bourgailh inaugurés en 2018, de nouvelles installations ont vus le jour en 2019 dans la méridienne verte du quartier d'Arago comprenant appareils de fitness ainsi qu'une aire de street workout (musculation de rue).

Les 10 ans du « **Printemps du sport** », manifestation incontournable sur le territoire, coorganisée par l'Office du Sport et la Ville, a permis encore une fois d'offrir de nombreuses découvertes sportives tout au long du week-end sur le stade André-Nègre de Cap-de-Bos et dans la piscine Caneton.



CHIFFRES CLÉS

> Plus de **30** partenaires mobilisés dans la démarche « Pessac s'engage ».

> **220** participants au temps fort « Pessac s'engage ».

Le programme de lutte contre les discriminations

La Ville de Pessac est engagée dans la démarche « Egalité et lutte contre les discriminations ». L'objectif est de promouvoir le principe d'égalité auprès des Pessacais en luttant contre toute discrimination, qu'elle soit liée notamment aux origines, au genre ou à la religion.

Pour ce faire, la Ville forme ses agents afin de tendre à l'exemplarité municipale en matière d'égalité de traitement et de non-discrimination : plus de 210 agents ont été formés à ce jour. Elle anime également un collectif d'une trentaine de partenaires (institutions, associations culturelles, sportives ou d'éducation populaire, acteurs de l'emploi, établissements scolaires) qui se mobilise autour d'actions et de l'organisation de temps fort annuel comme **les rendez-vous « Pessac s'engage »**. Le rôle de ce collectif s'est par ailleurs formalisé fin 2018 par la signature de la charte « Pessac s'engage ».

La 3e édition de « Pessac s'engage », une journée d'échanges consacrée aux inégalités de traitement dans l'emploi, a permis, de susciter une prise de conscience, de donner des informations pour que les personnes concernées connaissent leurs droits et de proposer des outils concrets pour lutter contre les discriminations. Un prochain temps fort sera programmé fin 2019 avec pour thème la lutte contre les discriminations dans le sport.

À Pessac, la lutte contre les discriminations s'appuie également au quotidien sur **la Plateforme des services au public**. Située à Saige, elle accueille les personnes qui s'interrogent sur leurs droits, les discriminations, les violences conjugales…

MAIS AUSSI...

Action 6 L'AGENDA 21 des solutions durables de Pessac

> *REGROUPEMENT DES CENTRES SOCIAUX en une seule association, pour favoriser une cohérence d'actions pour les trois quartiers (Saige, Alouette et La Châtaigneraie), un système d'équité (par exemple dans les propositions d'activités et un meilleur niveau d'intervention. Elle sera opérationnelle dès le 1er janvier 2020. Un travail important de consultation a été mené tout au long de 2019 pour identifier précisément les besoins.*

> *TROIS NOUVEAUX ACCUEILS LOISIRS. Avec le retour de la semaine de 4 jours dans les écoles, la dynamique des effectifs scolaires et la qualité des accueils de loisirs du mercredi, 2 nouveaux accueils de loisirs ont été proposés à la rentrée scolaire de novembre 2018 au sein des écoles Joliot Curie/Le Colombier et de l'école Jules Ferry. Une annexe de l'ALSH mercredi Romainville a été ouverte à la rentrée 2019 à l'école maternelle Magonty pour les enfants de petite section.*

> *UNE CAMPAGNE DE DESPITAGE DES RISQUES D'AVC, depuis fin 2018, accessible aux Pessacais âgés de 65ans et plus pour se faire dépister gratuitement dans 18 pharmacies de la ville, une première en France ! Le dépistage est rapide et indolore.*

> *APRÈS OCTOBRE ROSE, MARS BLEU constitue désormais un temps de mobilisation forte sur Pessac pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes à la prévention et dépistage du cancer du côlon et du rectum, 2e cause de décès par cancer en France.*

> *VINGT TROIS MÉNAGES PESSACAIS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉS dans le cadre du dispositif métropolitain « MON ENERGIE ». Ce service, sous forme d'un guichet unique permet de signaler toutes les situations de précarité énergétique du territoire métropolitain. Il a pour objectif de repérer les ménages touchés par cette problématique et de leur proposer un accompagnement personnalisé vers la ou les solutions les plus adaptées à leur situation. Pour aller plus loin, la Ville a développé des visites à domicile.*

> *DES TRAVAUX AU SQUARE DES PEUPLIERS. Dans le cadre du budget participatif 2018, le square des peupliers, véritable îlot de verdure au milieu du quartier du Haut-Livrac qui accueille des jeux d'enfants, a fait l'objet de travaux visant à sécuriser les lieux sur la proposition d'une habitante. Une clôture entourant complètement le square a été réalisée laissant l'accès possibles aux personnes en fauteuils roulant et aux poussettes. L'aire de jeux pour les enfants a également été protégée.*

> *AMÉNAGEMENT DE LA MÉRIDIENNE VERTE D'ARAGO. Après avoir travaillé en concertation avec l'école Saint-Exupéry, les Conseils citoyens et toutes les associations du quartier, une ouverture du plateau sportif de l'école a été proposé en dehors du temps scolaire, le tout complété d'une clairière qui a vu le jour entre l'avenue de la Châtaigneraie et la rue Antoune pour mêler nature et pratique sportive dans un espace de fraicheur.*

Action 5 19 L'AGENDA 21 des solutions durables de Pessac

ET DEMAIN ?

> *UN PROJET DE JEUX POUR LES ENFANTS EN SITUATION D'HANDICAP, retenus dans le cadre du Budget participatif 2019. Émis par une habitante dont le souhait est de mieux inclure les enfants handicapés moteurs dans notre société, ce projet vise à installer, dans des aires de jeux de la ville, des équipements pour les enfants à mobilité réduites ou souffrant de handicaps. Ces enfants pourront ainsi: jouer en sécurité, rencontrer les autres enfants et avoir accès aux espaces verts de la ville. Ces aires de jeux permettront aux jeunes Pessacais et leurs parents d'être sensibilisés aux handicaps.*

Action 19 L'AGENDA 21 des solutions durables de Pessac

> *UN NOUVEL INTERVENANT POUR LE JARDIN DU BOIS DES ROSES L'association EPI'SOL est lauréate de l'appel à projet Pessac Durable 2019 pour son projet de création d'un espace de mixité sociale et intergénérationnelle autour d'un jardin potager de 200 m² implanté dans le Bois des Roses du quartier Brivazac. L'association proposera notamment des ateliers pédagogiques liés au jardin pour les enfants du centre de loisirs des écoles Jules Ferry, des ateliers jardin adultes ou bien encore des évènements festifs ouverts à tous les habitants.*



Finalité 2 climat

> *Notre défi commun : lutter contre le changement et les dérèglements climatiques en limitant les émissions de gaz à effet de serre pour protéger l'atmosphère. Prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les conséquences.*

Dans le cadre de son Agenda des solutions durables, la Ville a pris deux engagements qui doivent permettre d'initier, de soutenir ou de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale :

Encourager l'utilisation des modes de déplacements doux et alternatifs.

Réduire la consommation d'énergie et développer la production d'énergie renouvelables.

Ces engagements sont traduits opérationnellement sur Pessac par 7 solutions pour préserver le climat :

Actions			
9 **Développer le réseau cyclable** Afin de disposer d'un réseau continu et sécurisé pour la pratique du vélo, avec 18 km de pistes crées d'ici 2030.	10 **Mener des actions de communication et de sensibilisation faisant la promotion de l'usage du vélo,** Afin d'encourager la pratique du vélo (par la création notamment d'une « Maison du vélo ») afin d'atteindre d'ici 2030, 15% des déplacements quotidiens à Pessac.	11 **Inciter à l'usage du vélo pour les déplacements professionnels des agents municipaux,** Afin que d'ici 2030, 15 % des déplacements effectués par les agents municipaux se fassent à vélo.	12 **Favoriser la mise en place de pédibus ou vélobus pour les trajets domiciles-école,** Dans le but de réduire les déplacements motorisés domicile-école, avec 12 lignes crées d'ici 2030.
13 **Produire et consommer des énergies renouvelables au sein du patrimoine municipal,** Afin que d'ici 2030, 40% de l'énergie consommé par la municipalité soit d'origine renouvelable, avec la réalisation notamment de 5 projets d'installation de panneaux photovoltaïques.	14 **Réduire la consommation de gaz des bâtiments municipaux** Dans le but d'atteindre une baisse de la consommation d'ici 2030 de 50%.	15 **Informer et sensibiliser aux bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie et de production d'énergie renouvelable,** Afin de les émissions de GES et augmenter la production locale d'énergie renouvelable de 4 800 Pessacais d'ici 2030.	

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Action 9 10 L'AGENDA des solutions durables de Pessac



CHIFFRES CLÉS

> 11 entreprises signataires de la charte du plan de mobilité inter-entreprises (3 600 salariés concernés).

> Le 4 Juin dernier, **47** salariés ont participé à un circuit découverte des itinéraires cyclables du territoire.

Bordeaux Inno Campus, le plan mobilité en bonne voie

Sortir du tout automobile et de la congestion qui empoisonnent la zone industrielle et commerciale de Bersol, et redonner de la fluidité dans les trajets. Tel est l'objectif du plan d'évolution de la mobilité piloté par Bordeaux Métropole dans le cadre de l'Opération d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux Inno Campus qui vise à réduire la part d'autosolisme de 86% à 70% d'ici 2030.

Fin 2018, la voie verte pour les cyclistes et les piétons, le long de l'avenue Gustave Eiffel a constitué l'un des premiers aménagements entrés en vigueur, permettant de sécuriser les déplacements. Depuis mi-août, des travaux de requalification de l'avenue du Haut-Lévêque ont démarré pour aménager les trottoirs et des pistes cyclables, et créer la réservation de la partie centrale de la voirie pour le futur BNSP, Bus à niveau de service performant, qui reliera la Cité de la Photonique au Haillan, via la gare de l'Alouette et l'Aéroport avec une fréquence au ¼ heure. Cette liaison de transport en commun à haut-niveau de service extra-rocade constituera une grande nouveauté dès novembre 2019.

Les usages doivent aussi évoluer. Forts des résultats du diagnostic du Plan de mobilité inter-entreprises mené auprès de 12 entreprises (ATOS, AXA, Pichet, Pôle emploi, Texaa, etc) et de plus de 3 000 salariés (soit environ 18% des salariés de la zone), qui a mis en avant que 52% vivent à moins de 10 km et 15% à moins de 5 km de leur lieu de travail, Bordeaux Métropole et ses partenaires accompagnent les entreprises qui œuvrent en faveur de la mobilité alternative.

Des actions communes sont conduites par les entreprises, visant le développement de la pratique cyclable (15% des trajets ayant une durée inférieure à 15 minutes), du covoiturage et du télétravail (pour réduire les besoins en déplacements). Dans ce cadre-là, 47 salariés ont participé, le 4 Juin dernier, à un circuit découverte des itinéraires cyclables du territoire.



Action 12 14 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

Ordres de grandeur du Bilan carbone de Pessac 2017

> Les **4 645** tonnes CO_2e d'émissions de GES correspondent à la réalisation de **1 440** tours de la Terre en voiture.

Bilan Carbone de Pessac

La Ville de Pessac a souhaité profiter de son obligation règlementaire (mise à jour de son Bilan d'émission de Gaz à effet de serre) pour étendre l'exercice à la réalisation de son 3e Bilan carbone®. Ce dernier est une méthode d'aide à la décision élaborée par l'Agence de l'environnement et de la maitrise de l'énergie, dont la finalité est de bâtir une stratégie de réduction des émissions de GES en permettant de comptabiliser les consommations directes ou indirectes d'énergie fossile des activités d'une municipalité. La mesure directe des émissions étant impossible, on procède par mesure indirecte en inventoriant l'ensemble des flux matière et d'énergie générés par l'activité pendant la période considérée (ici l'année calendaire 2017) : tonnes de matières achetées, kilomètres parcourus par mode de transport, consommation de gaz et d'électricité des bâtiments, etc.

Le Bilan carbone de la Ville de Pessac représente un total de 14 645 tCO_2e d'émissions de GES sur l'année 2017 avec 42% des émissions dues aux achats (achats nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité : matériels, véhicules, équipements, fournitures diverses, etc.) et 9% au repas servis par la restauration municipale. Entre 2014 et 2017, la tendance des émissions est à la baisse. Une présentation synthétique des principaux résultats du Bilan carbone de Pessac est proposée en annexe du rapport annuel développement durable 2019.



Action 9 10 11 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

> **138** ateliers vélo, **2760** participants pour la Maison des mobilités alternatives.

> **12** parcours vélo proposés via l'application pour smartphones « MHIKES ».

Développer l'usage du vélo...

L'année 2019 a vu de nombreuses améliorations des conditions de déplacement à vélo sur Pessac ainsi que la mise en place d'initiatives innovantes pour donner envie d'utiliser ce mode de transport.

C'est ainsi que la sécurité des usagers a été renforcée par la créations de sas vélos à de nombreux carrefours et par l'expérimentation d'un traçage luminescent sur la piste cyclable de Saige à la Châtaigneraie réalisé avec une peinture, conçue par une entreprise pessacaise Olikrom, contenant des pigments photoluminescents se chargeant de jour et restituant la lumière la nuit. Une journée de sensibilisation à la sécurité routière a été organisée à l'intention des enfants en complément de la piste existante au centre de loisirs de Romainville.

Les déplacements cyclables sont également facilités par la mise en place d'une signalétique de jalonnement des pistes du « REseau Vélo Express » n°3 et n°5. La REVE 5 qui arrive de Bordeaux par la Médoquine traverse le campus et dessert les quartiers de Saige, de la Châtaigneraie et de France-Alouette. La REVE 3 prend naissance au giratoire de la clinique Mutualiste, où passe la REVE 5, et se dirige vers Mérignac en desservant le centre-ville. Le REseau Vélo Express a été pensé pour aménager des itinéraires majeurs en faveur des vélos, avec un confort d'usage élevé permettant des temps de parcours réduits sur des distances importantes.

De nouveaux équipements et services ont par ailleurs été mis à disposition : nouveaux VCub à assistance électrique ; deux parkings vélos sécurisés à la gare de l'Alouette, la Maison des mobilités alternatives de Pessac, animée par Etu'Récup au centre-ville et sur le Campus, qui propose des ateliers de réparations avec mise à disposition de pièces de récupération, des prêts de vélos.

La découverte de Pessac à vélo est également favorisée par la Ville avec une application gratuite pour smartphones « MHIKES » proposant un guidage sur des itinéraires de découverte (1 000 téléchargements depuis juin) ; la réalisation du GR® métropolitain en remplacement de la boucle verte qui offre un parcours balisé de 18 km à la découverte des parcs et des curiosités de la ville.

MAIS AUSSI...

Action 12 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *PEAU NEUVE POUR LE COSEC DE SAIGE . Il a fait l'objet d'un vaste programme de restructuration (toitures refaites, isolation renforcée, façades requalifiées, rénovation complète des installations thermiques, menuiseries à double vitrage) et d'extension afin de permettre aux associations sportives utilisatrices et aux écoles du quartier d'exercer leurs activités dans des conditions optimales et sécurisées. Les travaux, effectués en site occupé, se sont achevés fin 2018.*

Action 12 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *FIN DES TRAVAUX DE LA SALLE DE SPECTACLE LE ROYAL qui elle a aussi bénéficié de travaux énergétiques (rénovation des installations thermiques, isolation renforcée) et connu d'importantes améliorations au niveau acoustique pour les utilisateurs et également les riverains. Les travaux se sont achevés cet automne.*

Action 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *NOUVEAU VISAGE POUR LA PLACE HENRI SELLIER qui après concertation avec les habitants, a pu bénéficier d'importants travaux pendant un an, afin d'améliorer le cadre de vie des riverains, et également de lutter contre les îlots de chaleur et faciliter le développement de la faune et la flore locale.*

Action 14 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *100% DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ALIMENTÉS par des contrats d'électricité avec garantie d'origine renouvelable depuis début 2019. La commune apporte ainsi son soutien aux producteurs d'EnR.*

> *LA DISTRIBUTION GRATUITE D'AMPOULES LEDS, réalisée dans le cadre du Dispositif territoire à énergie positive a permis au final à 4000 Pessacais d'en bénéficier sur les deux années de distribution.*

> *SUCCÈS DES PERMANENCES « ESPACE INFO ÉNERGIE » auprès des Pessacais avec 50 rendez-vous en 2018 et 125 rendez-vous en seulement 8 mois en 2019, du fait notamment de la mise en place par Bordeaux Métropole de nouveaux outils de communication à savoir la mise à disposition d'un simulateur de cadastre solaire en ligne sur le site marenov.bordeaux-metropole.fr et de la diffusion des résultats de la nouvelle campagne de thermographie aérienne. Lors des permanences, les habitants peuvent obtenir gratuitement des informations pour se lancer dans des travaux de rénovations énergétiques ou bien encore faire le point sur toutes les aides financières mobilisables dans le cadre de leur projet.*

Action 15 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

ET DEMAIN ?

> *UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU BOURGAILH est prévue pour 2021 sur la colline du Bourgailh. L'installation de panneaux solaires photovoltaïques permettra de produire l'énergie équivalente à la consommation de 2 200 foyers (hors chauffage et eau chaude sanitaire), soit 6,6 GWh/an sur 6,5 ha. Au total, le projet devrait permettre d'économiser jusqu'à 2 000 tonnes de CO_2 par an.*

> *UN PLAN DE LUTTE CONTRE LA CHALEUR DANS LES ÉCOLES. Les membres du CESEL, au regard des prochaines montées de températures qui s'annoncent dans les années à venir et du préjudice que cela peut comporter pour la santé des enfants, propose de réfléchir à des aménagements dans les établissements scolaires, afin de créer des îlots de fraicheur. Ces enjeux ont également été mis à l'honneur dans le cadre du Budget participatif 2019 qui a décidé de retenir le projet de végétalisation des cours d'école comme action à mettre en place. Les premières réalisations devraient voir le jour en 2020.*

Action 10 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS A VÉLO POUR SE RENDRE A L'ÉCOLE JULES FERRY, puisque dans le cadre du Budget participatif 2019, la mise en place d'arceaux vélo a été retenue. L'installation sera réalisée courant 2020.*

> *ÉDITION D'UN GUIDE PARCOURS VÉLO DANS PESSAC : tourisme, patrimoine, pistes cyclables.*



Finalité 3 nature & biodiversité

> *Notre défi commun : Protection des milieux naturels et agricoles, préservation de la biodiversité biologique et protection des ressources naturelles comme l'eau notamment.*

Dans le cadre de son Agenda des solutions durables, la Ville a pris deux engagements qui doivent permettre d'initier, de soutenir ou de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale :

- Maintenir et développer la trame verte et bleue du territoire.
- Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité.

Ces engagements sont traduits opérationnellement sur Pessac par 7 solutions pour protéger la nature et la biodiversité :

Actions

16 **Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires sur les terrains de sport** Afin de limiter l'exposition des usagers et des agents municipaux aux produits phytosanitaires et de diminuer les pollutions en préservant la nature.	17 **Préserver et développer la biodiversité** Pour d'ici 2030, disposer d'un espace de quiétude dans chaque parc et que 100% des parcs et squares soient labellisés « écojardin ».	18 **Augmenter la végétalisation des quartiers** Pour créer des îlots de fraicheur, développer la présence de l'arbre et améliorer le cadre de vie des habitants en augmentant les espaces de « respiration ».	19 **Préserver des espaces en pleine terre, dans les opérations d'aménagements** Pour que toute nouvelle opération propose 30% d'espaces verts en pleine terre.
20 **Aménager et gérer les grands espaces** Afin de préserver les forêts de Pessac, développer la biodiversité et de mettre en œuvre d'ici 2020, des plans de gestion environnementaux.	21 **Préserver et reconstituer les continuités végétales et les cours d'eau** Dans le but de préserver améliorer la biodiversité, le cadre de vie et la qualité paysagère.	22 **Engager des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et à la nature** Pour que d'ici 2030, 100% d'une classe d'âge soit sensibilisée au développement durable, tout en améliorant la connaissance et l'action citoyenne en faveur de la préservation de l'environnement et de la nature.	

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Action 17 20 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac



CHIFFRES CLÉS

> **189** familles Pessacaises se sont inscrites au programme « Refuge LPO » au 1er octobre 2019.

> **89** espèces d'oiseaux nicheurs répertoriés sur Pessac (source Atlas de la biodiversité, Bordeaux Métropole).

Refuge LPO

La Ville vient de s'engager, à l'occasion du Printemps de la Forêt du Bourgailh, dans un partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) afin de favoriser la préservation et le développement de la biodiversité sur son territoire. Association créée en 1912, la LPO œuvre à la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent, en particulier la faune et la flore qui y sont associées, et plus globalement à la biodiversité. Dans le cadre de ses activités, elle a développé dès 1921 le programme « Refuges LPO » qui permet aux propriétaires de petits espaces (jardinet, terrasse, balcon ou cour) ou de plus grands (jardins ou parcs) de s'engager à préserver et accueillir la biodiversité de proximité. L'objectif étant de créer un réseau de jardins écologiques partout en France. Ce programme s'adresse donc à la fois aux particuliers et aux collectivités.

Afin de montrer l'exemple, la Ville s'engage à développer le passage en Refuge LPO des parcs de la Ville, suite à la réalisation par la LPO Aquitaine d'un diagnostic écologique consistant en des inventaires et en un plan de gestion avec des préconisations adaptées au terrain. Pour 2019, deux parcs seront labellisés : Fontaudin et Cazalet, puis ensuite un supplémentaire chaque année.

Pour inciter les Pessacais à rejoindre le réseau des jardins écologiques « Refuges LPO », la Ville propose de financer, à hauteur de 80%, l'acquisition d'un Refuge particulier LPO. Deux types de nichoirs sont proposés : l'un pour jardin, l'autre pour balcon afin de s'adapter à chaque espace. Pour adhérer, il suffit de télécharger le bulletin d'adhésion sur pessac.fr ou de venir le récupérer en Mairie.

La Ville proposera différents temps d'animations et de sensibilisation tout au long de l'année. Pour cette année, à l'occasion de la Fête de la Nature en mai, la LPO Aquitaine a organisé un rallye découverte chez les adhérents Pessacais ayant accepté d'ouvrir leur jardin au grand public afin de montrer en quoi cela consiste concrètement d'être Refuge LPO. D'autres temps fort seront proposés lors du Printemps de la Forêt du Bourgailh en avril, à l'occasion de la Fête de l'arbre en novembre, ou bien encore dans chaque parc nouvellement labellisé.



Action 16 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

> **3** terrains « tests » sur le site de Bellegrave pour le passage du Label Pelouse sportive écologique.

> **12** agents des sports formés aux pratiques d'entretien éco-responsable.

En route vers le label Pelouse sportive écologique

La Ville de Pessac s'est engagée dans le dispositif Pelouse sportive écologique démarche de gestion éco-responsable des terrains de sport engazonnés qui vise à préserver l'environnement ainsi que la santé des usagers et des agents municipaux tout en améliorant la biodiversité autour des terrains de sport Pessacais et en optimisant la gestion de l'eau.

Cela se traduit par l'utilisation exclusive d'engrais respectueux de l'homme et de l'environnement (utilisables en agriculture biologique), par l'arrêt dès 2019 de l'utilisation de produits phytosanitaires sur les 15 terrains de sports engazonnés de la commune, ainsi que par la mise en œuvre de nombreuses opérations mécaniques (aérations, défeutrages, etc.) afin de mettre la plante dans les meilleures conditions de vie possible et limiter l'arrivée de maladies.

Pour favoriser un environnement propice à la biodiversité, des zones fleuries ou arborées seront installées progressivement, ainsi que le développement de tonte différenciée sur les abords des terrains. Enfin, la mise en place d'outils techniques et numériques dès 2020 permettant de calculer précisément le besoin de la plante en eau et de gérer l'irrigation au millilitre près, sera d'une aide précieuse pour favoriser les économies d'eau.

La Ville de Pessac vise l'obtention du label Pelouse sportive écologique pour 2020 sur les 3 terrains du site de Bellegrave.



Action 17 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

> Parcours santé « du triton » sur **2** km aller-retour.

> Une mare avec un volume d'eau de **1500**m³.

Un parcours santé à l'Hôpital Haut-Lévêque

Le parcours de santé dit « du Triton » se situe dans le bois de l'hôpital Haut-Lévêque. Inauguré le 4 juin 2019, il peut être emprunté par les patients et les visiteurs, les professionnels du CHU ou encore les riverains. L'objectif est de pouvoir se balader, découvrir la faune et la flore locales et profiter d'un moment de détente. Des bancs, des tables et des panneaux pédagogiques ont été installés le long des deux kilomètres aller-retour du sentier. Le point d'orgue de la promenade est une mare où cohabitent de nombreuses espèces : tritons marbrés, salamandres, amphibiens, rainettes vertes, libellules, mésanges bleues, etc.

Ce parcours qui est le fruit d'un travail multipartenarial avec les associations, les universités et la Ville, s'inscrit dans le programme développement durable du projet d'établissement du CHU.

En tant qu'espace naturel, l'Hôpital Haut-Lévêque fait partie intégrante des grandes continuités naturelles et paysagères de l'agglomération avec la volonté de s'ouvrir et de renforcer les liens sur le territoire, et notamment avec l'association Terre d'ADELES présente juste à côté du site et qui propose également un parcours pédagogique en connexion avec celui de l'hôpital.

MAIS AUSSI...

Action 19 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *LA COULÉE VERTE DE SARDINE, situé entre le centre-ville et le Pontet sud, en plein cœur du quartier résidentiel de Sardine, a bénéficié de nouveaux aménagements pour le confort des usagers avec une aire de jeux, l'installation de bancs et d'aire de pique-nique, et également pour la préservation de la nature avec la plantation de haies bocagères, la préservation des tapis de cyclamens en sous-bois, la plantation de 6 arbres (merisiers, noisetier cèdres de l'Himalaya…) ainsi que des massifs d'arbustes et de vivaces locaux. Des nichoirs à oiseaux seront également prochainement installés.*

Action 19 20 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *UN CIMETIÈRE ÉCOLOGIQUE EN ACTION. Le cimetière de Pessac a obtenu le label « EcoJardin » valorisant la politique d'aménagement, de végétalisation (50 arbres plantés, engazonnement des allées) et de développement durable (mise en place du tri des déchets, politique d'économie d'eau). Une démarche qui porte ses fruits, aujourd'hui le lieu est plus fréquenté par les usagers et également la faune locale qui devient plus présente. Un bilan complet sera réalisé en 2021 au moment du renouvellement du label.*

Action 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *OPÉRATION 1 JOUR 1 ARBRE a pour objectif sur la saison automne hiver 2019 de planter 418 arbres.*

Action 20 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *L'ARBRE AU CŒUR DU PRINTEMPS DE LA FORÊT DU BOURGAILH 2019. Plusieurs interventions de qualité ont été proposées au Théâtre de nature avec l'association A.R.B.R.E.S, et venaient en complément de balades et d'échanges autour du monde des arbres et de la nature, des sculptures sur le thème de l'arbre et du son, ainsi que d'une exposition de Bordeaux Métropole sur les arbres remarquables.*

> *LE BOIS DES SOURCES DU PEUGUE, bénéficie, suite à l'adhésion au régime forestier par arrêté préfectoral du 21 novembre 2018, de la mise en place d'un plan de gestion forestière réalisé par l'Office national des forêts. Celui-ci a pour objectif de préserver et d'améliorer les qualités paysagères du site, de favoriser la préservation et le développement de la biodiversité, le tout en s'assurant d'un accueil des usagers du bois. Il bénéficie d'un classement en Espace naturel sensible (ENS) sur la totalité du bois.*

Action 20 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

ET DEMAIN ?

Action 17 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *PLUSIEURS PROJETS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ DANS LE BUDGET PARTICIPATIF 2019. Trois projets retenus visent à renforcer la biodiversité sur le territoire : l'installation d'abris à chauves-souris, assurer le service de pollinisation des cultures et de la flore sauvage en développant la présence de ruche sur la commune, améliorer et enrichir des bassins d'eaux stagnantes publiques en poissons consommateurs de moustiques tigres.*

> *BIODIVERSITÉ CITOYENNE AVEC L'ECOSITE. Soutenu dans le cadre de l'appel à projets 2019 « Pessac Durable en faveur de la transition écologique », ce projet consiste à générer une dynamique citoyenne de préservation, de développement et de connaissance de la biodiversité au plus près de leurs habitations, à savoir dans les jardins des Pessacais. Le citoyen sera formé et accompagné dans la réalisation d'inventaires et de diagnostics de son jardin. Impliqué, il deviendra alors un ambassadeur de la biodiversité à l'échelle de sa rue, de son quartier.*

Action 19 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *TRANSFORMATION DU STADE DES ARRESTIEUX à Toctoucau en parc public.*



4

Finalité modes de productions et consommations responsables

> *Notre défi commun : Dynamique de développement pour favoriser le progrès social, n'entraînant pas de pollutions, moins prédatrices en termes de ressources et préservant les milieux naturels.*

Dans le cadre de son Agenda des solutions durables, la Ville a pris deux engagements qui doivent permettre d'initier, de soutenir ou de mettre en lumière différentes formes de transition écologique et sociale :

Développer une alimentation bio et locale et une agriculture urbaine de proximité.

Réduire et valoriser les déchets

Ces engagements sont traduits opérationnellement sur Pessac par 10 solutions pour une production et une consommation responsable de tous

Actions				
23 **Développer l'agriculture périurbaine** Pour favoriser la production bio et locale et que d'ici 2030, 100 % des terres classées agricoles au Plan local d'urbanisme soient exploitées.	24 **Augmenter le nombre de jardins collectifs dans les quartiers** Pour que d'ici 2030, chaque quartier puisse dispose d'un jardin collectif ou partagé (afin de créer un lien social et de disposer d'une offre en autoproduction locale).	25 **Privilégier les circuits courts, les produits locaux et bio au sein de la restauration scolaire** Dans le but de proposer une alimentation bio et locale aux jeunes Pessacais, en soutenant les filières locales et bio, pour que d'ici 2020, 30 % des produits proposés dans la restauration collective soit bio, dont 90% de produits locaux.	26 **Mettre en place un dispositif de collecte et de valorisation des déchets verts des habitants** Afin de réduire les déplacements individuels des habitants pour jeter leurs déchets.	27 **Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire sur Pessac** Pour que d'ici 2020, un état des lieux des pratiques locales soit réalisé.
28 **Généraliser le tri du papier dans les services administratifs,** Pour que d'ici 2030, 100% des déchets papiers produits par les services administratifs soient collectés et optimisés.	29 **Recycler des déchets issus de la restauration scolaire** Afin que d'ici 2030, des déchets issus de la restauration municipale soient collectés et valorisés.	30 **Créer un réseau local de commerçants et artisans engagés dans le développement durable** Pour tendre vers des pratiques professionnelles plus vertueuses, comme : diminuer la production des déchets et la consommation d'énergie, réduire les emballages, augmenter la part des produits bio, etc.	31 **Développer l'écoresponsabilité des manifestations organisées par la Ville et les associations du territoire** Afin d'optimiser le tri des déchets et améliorer les pratiques, notamment de la municipalité.	32 **Favoriser l'accès au travail via des dispositifs d'insertion** Afin de systématiser les clauses sociales dans les marchés publics.

COUP DE PROJECTEUR SUR...

PESSAC SANS Plastique



CHIFFRES CLÉS

> **1 500** élèves concernés par la 1ere distribution de gourdes en inox « Pessac Sans Plastique » en 2019.

> Économie estimée de **260** bouteilles d'eau plastiques, **8** bonbonnes plastique de **5** litres et de **2 000** gobelets plastiques lors de la manifestation du « Printemps de la Forêt du Bourgailh 2019 » et « Drôles en folie 2019 ».

Pessac sans plastique

Dans un contexte national et international où la protection de l'environnement est au cœur de tous les débats allant jusqu'à interroger sur l'avenir de la planète, l'amendement adopté par les sénateurs le 30 janvier 2019 et repoussant d'un an, au 1er janvier 2021, l'interdiction de vente d'éléments plastiques à usage unique, constitue un très mauvais signal. Les images de l'existence d'un 7e continent de plastique dans l'océan Pacifique montre pourtant qu'il est urgent d'agir et que, pour l'avenir de notre planète et de nos enfants, chaque jour compte.

La Ville de Pessac a décidé de contribuer, à son échelle, à la déplastification de notre environnement en faisant disparaitre le plastique à usage unique dans tous les services municipaux, restaurants scolaires et celui dédié au personnel municipal.

Depuis le 1er janvier, en cas de panne de lave-vaisselle dans les restaurants scolaires, notre prestataire livre une gamme de vaisselle excluant tout composant plastique (assiettes en amidon de maïs, couverts en bambou, gobelets en carton). Petit plus, ses produits biodégradables sont ensuite recyclés dans le cadre de la collecte des biodéchets menée dans les cantines.

Le conditionnement des repas en barquette polypropylène est la norme de fonctionnement dans la quasi-totalité des cuisines centrales. La loi prévoit son interdiction à l'horizon 2025. Un travail visant à réduire le nombre de barquettes mises en circulation est conduit depuis plusieurs années. Cela s'est traduit par la généralisation des bacs polypropylènes collectifs réutilisables pour les entrées et le recours aux bacs en inox pour les plats chauds au niveau des écoles élémentaires. D'ici à début 2020, on estime à 90% la suppression définitive sur la ville des barquettes plastiques.

Quelle que soit la taille de la manifestation municipale, la place du plastique à usage unique était sans commune mesure. Un travail effectué par les services organisateurs a permis à 4 manifestations d'ampleur (Printemps de la Forêt du Bourgailh, Drôles en folie, En Bonne Voix et les festivités du 14 juillet) de bannir le plastique à usage unique. De nouvelles pratiques ont émergé et seront reconduites pour l'ensemble des manifestations à venir.

Un travail est également mené à destination des acteurs du territoire afin que chaque Pessacais adopte un comportement quotidien le plus vertueux possible. La Ville fait preuve de pédagogie auprès des enfants, dans les écoles, en proposant en juin 2019 une 1ere distribution de gourde en inox « Pessac sans plastique » aux élèves de CM1 et de CM2. Un petit déjeuner avec les acteurs économiques de Pessac a été organisé le 15 octobre sur le thème « Pessac sans plastique ».



CHIFFRES CLÉS

> **40** participants au cycle d'émergence d'idées « Zéro déchet ».

> **12** structures pour le 1er carrefour pour l'implantation d'innovations sociales à Pessac.

Action 29 31 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

L'innovation sociale pour réduire les déchets…

La Ville de Pessac et l'association ATIS « Territoire & innovation social » ont organisé différents temps d'échanges et de rencontres avec les habitants, les associations et les acteurs de l'économie sociale et solidaire depuis le mois de novembre 2018 afin d'identifier les potentiels de développement d'activités sociales pour favoriser la réduction des déchets à la source et améliorer leur gestion et leur valorisation.

Un cycle d'émergence d'idées a permis d'imaginer collectivement les solutions qui existeront demain pour répondre au défi « Zéro déchet ». Autour de deux séances créatives, différents axes ont été explorés comme le gaspillage alimentaire, les commerçants « Zéro déchets », les évènements responsables, l'éco-conception, la collecte des biodéchets, etc. Sur la base des idées approfondies par les participants, l'association ATIS vient d'engager une étude d'opportunité qui doit permettre de qualifier et valider l'offre de service et le modèle économique et partenarial du projet, tout en établissant le profil du futur porteur de projet.

Autre initiative qui s'est tenue pour la 1ère fois sur Pessac en juin, le Carrefour pour l'implantation d'innovations sociales a eu pour objectif d'identifier des structures de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) intervenant sur la thématique « Zéro déchet » au niveau de l'agglomération bordelaise qui souhaitent proposer leurs solutions à Pessac.



Action 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

CHIFFRES CLÉS

> **140** composteurs distribués.

> **426** personnes mobilisées sur les **8** sites de ramassages proposés.

Deux temps forts pour Pessac Propre 2019 !

De nombreuses actions sont conduites, tout au long de l'année, par les accueils périscolaires et les centres de loisirs afin de sensibiliser les enfants à l'importance du tri, du recyclage mais aussi à l'utilisation du plastique. Parmi les actions mises en œuvre, on soulignera la création par les enfants des centres de loisirs d'un Monsieur Carnaval en bouteille de plastique pour le défilé du carnaval 2019. Ce projet a ainsi permis de sensibiliser les enfants à l'impact du plastique sur l'environnement et l'existence d'un océan de plastiques.

C'est donc naturellement, en tant que partenaire de l'association World CleanUp Day, que la Ville de Pessac a organisé le 28 mai 2019, une journée de préparation au temps fort de septembre dans toutes les écoles de la ville sur les temps d'accueil périscolaire. L'occasion pour les enfants de prendre conscience de tous les déchets sauvages qui polluent notre environnement quotidien. Des animations ludiques ont été proposées à cette occasion afin de les inciter au recyclage de leurs déchets (ex : création de nichoirs à oiseaux avec des bouteilles plastiques).

Tous les Pessacais ont été invités une nouvelle fois à participer le 21 septembre et à unir leur force pour ramasser un maximum de déchets sauvages sur 5 sites de collectes définis répartis sur les différents secteurs de la Ville : parc Razon et parc Pompidou, le Campus, le Bois Saint-Médard et la Forêt du Bourgailh. Les habitants pouvaient également proposer d'autres sites de ramassage.

Comme pour la précédente édition, dans la Forêt du Bourgailh, un village d'associations a proposé des ateliers et des animations sur le thème du zéro déchet.

MAIS AUSSI…

Action 31 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *LE FRIGO SOLIDAIRE ET LA BOITE À DONS, proposés au Budget participatif 2018, ont été réalisées: Sur le modèle des boites à livres, une "boîte à dons" doit voir le jour d'ici la fin de l'année, place du Monteil, permettant de déposer, et de récupérer divers objets du quotidien : ustensiles, vaisselles, vêtements, jouets, etc. Dans le même esprit, place Germaine Tillion, un frigo solidaire sera installé et géré par l'association Epi'Sol qui s'occupe déjà de l'épicerie solidaire.*

Action 28 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *LA COLLECTE DES BIODECHETS DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES S'AMPLIFIE, puisqu'après 6 établissements concernés en 2018, ce sont maintenant 11 restaurants scolaires et dédié au personnel municipal qui font l'objet de la collecte des déchets issus des repas. Plus de 26 tonnes en 2018 ont pu faire l'objet d'une valorisation en environ 8 tonnes de compost et éviter les émissions de plus de 10,5 tonnes de CO2. Sur les 6 premiers mois de 2019 environ 20 tonnes de biodéchets ont déjà pu être collectés et valorisés.*

Action 24 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *BILAN POSITIF POUR LES COMPOSTEURS COLLECTIFS de l'association Incroyables comestibles à Pessac. Début janvier, ce sont 3 composteurs collectifs attenants au potager, qui ont été installés avec Au ras du sol, l'association mandatée par Bordeaux Métropole. 30 foyers, composés de 65 personnes, récupèrent ainsi chez soi leurs biodéchets et le vident ensuite dans le bac prévu à cet effet. Un agrandissement de la capacité d'accueil est en réflexion.*

Action 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *UN POULAILLER A L'ACCUEIL DE LOISIRS DE ROMAINVILLE. C'est le projet pédagogique mené par un groupe d'enfants d'une dizaine d'années sous la houlette de l'animateur environnement et développement durable. Les poules permettront de valoriser les déchets issus de la restauration scolaire qui ne peuvent pas toujours aller dans les composteurs déjà installés qui ne peuvent recevoir que les déchets d'origine végétale.*

> *LE DEFI « ZZ » ZERO DECHETS ZERO GASPILLAGE lancé par l'association Terre d'ADELES depuis le mois de juin, doit permettre à une cinquantaine de familles volontaires de réduire de 3kg leurs poubelles ! Pour y parvenir, les participants seront conviés à des ateliers gratuits et ludiques pour leur permettre d'adopter des bons gestes et de faire des économies.*

> *LE PROJET BOITADATA porté par l'ADEM (Association de développement économique du Monteil), lauréat de l'appel à projets « A vos marques » de la ville en 2018-2019, invite à la fois les commerçants du quartier à mettre en place des bacs de récupération des déchets (piles, canettes, etc.) devant leurs locaux et à donner une seconde vie aux objets récupérés dans le cadre de leurs activités respectives. 4 boitadatas sont déjà en place. 9 autres devraient arriver prochainement.*

Action 29 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

ET DEMAIN ?

Action 22 L'AGENDA des solutions durables de Pessac

> *DES RÉCUPERATEURS D'EAU DE PLUIE POUR LES PESSACAIS.*
Dans le cadre du budget participatif 2019, une habitante de Pessac a proposé de mettre à disposition des Pessacais des récupérateurs d'eau de pluie individuels. Ainsi, les personnes disposant d'un jardin, pourront les installer afin de récupérer l'eau de pluie et la réutiliser pour arroser leurs jardins. Une économie d'eau potable non négligeable sera ainsi faite. La distribution devrait être envisagée en 2020.

> *ECO-RESPONSABILITE DU SPUC HANBALL. L'objectif de ce projet, lauréat de l'appel à projet « Pessac Durable » 2019, est double, d'un côté réduire l'empreinte écologique des activités du club, en supprimant tout ce qui peut l'être en terme de déchets, de plastiques, et de l'autre se servir du vecteur associatif pour sensibiliser les licenciés et leurs proches, en particulier les plus jeunes, aux gestes qui préservent la planète. Mise en place attendue pour la saison sportive 2019/2020.*

ANNEXE 1

8 INDICATEURS
de développement durable pour Pessac

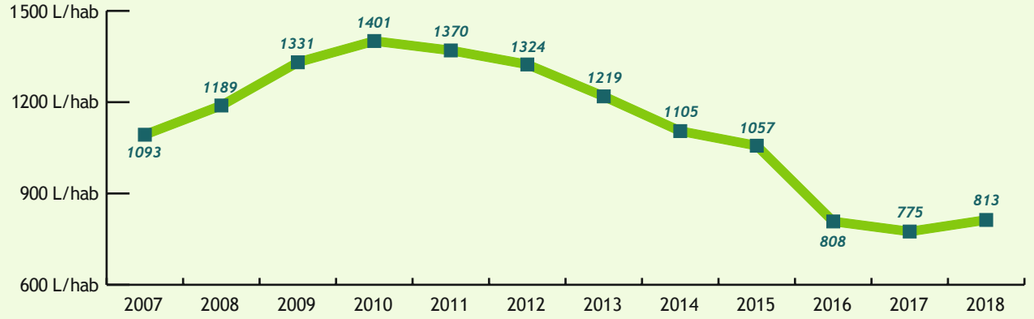
Vous trouverez désormais uniquement dans cette partie, la présentation de 8 indicateurs développement durable pour Pessac, issus des propositions des membres du CESEL Pessac.

L'intégralité des autres indicateurs présents dans les éditions précédentes des Rapport développement durable seront accessible sur pessac.fr.



FINALITÉ BIODIVERSITÉ

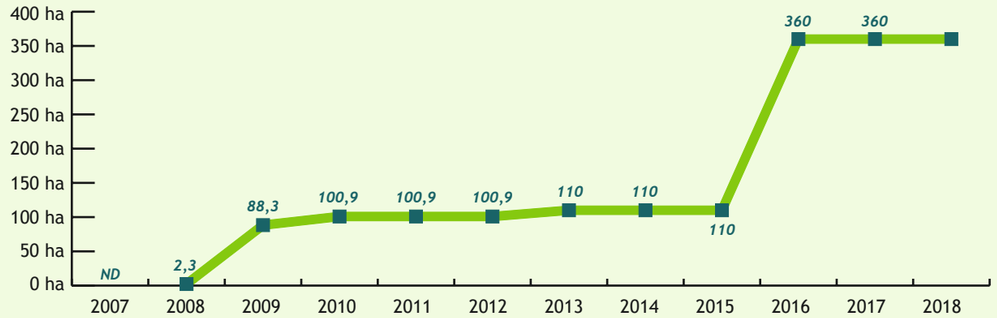
Volume de consommation d'eau municipale (bâtiment, arrosage) appliquée à la population



La Ville de Pessac dans le cadre de toutes ses compétences consomme de l'eau dans les bâtiments municipaux, les parcs, les jardins et les terrains de sport. L'indicateur présente le volume annuel de cette consommation d'eau rapporté à la population.

Après une forte baisse pour la période 2010/2016, la consommation tend à se stabiliser.

Espaces naturels communaux gérés selon des procédés écologiques et/ou certifiés



La Ville a mis en place un cahier des charges pour la gestion différenciée de ses espaces verts afin de préserver la biodiversité du territoire. Deux types de labels ont été développés PEFC® pour les forêts et EVE® pour les parcs et jardins.

On remarque une forte augmentation liée au nouveau mode de gestion de la forêt suite aux incendies de 2015.

PEFC® : Pan European Forest Certification - EVE® : Espace végétal écologique.

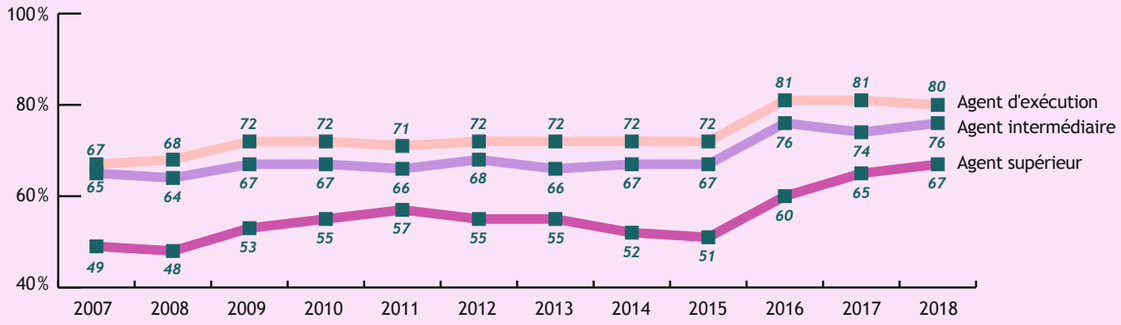






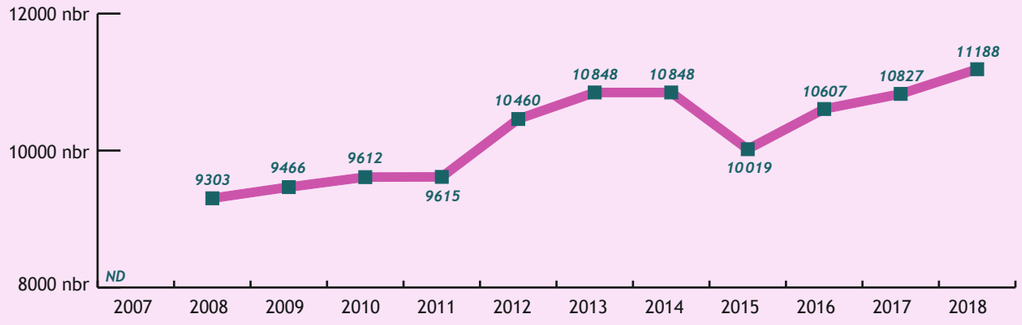
FINALITÉ VILLE ENSEMBLE

Niveau de responsabilité des femmes à la Ville de Pessac



Depuis 2016 les communes de plus de 20 000 habitants doivent présenter au Conseil municipal, un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire. Le rapport de situation présente les données relatives aux conditions générales d'emploi dans les services de la Ville. L'indicateur présente l'évolution du nombre de femmes dans les différents cadres d'emploi. Celui-ci augmente régulièrement.

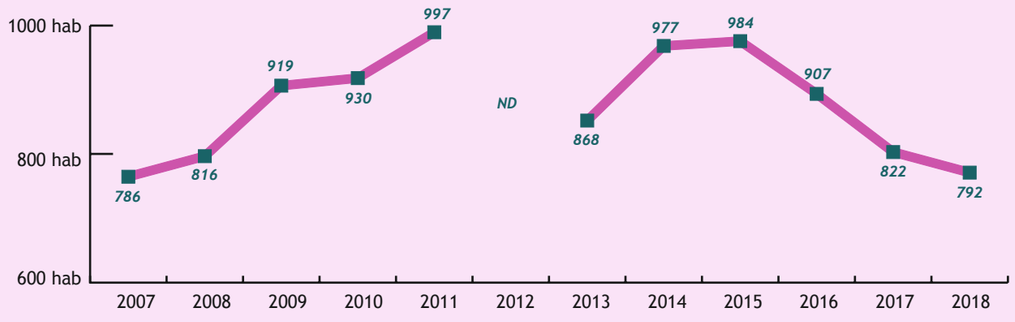
Licenciés sportifs Pessacais



Cet indicateur totalise le nombre de licenciés sportifs dans toutes les disciplines habitant la commune.

En 2018, le nombre de sportifs augmente au rythme de la population.

Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale

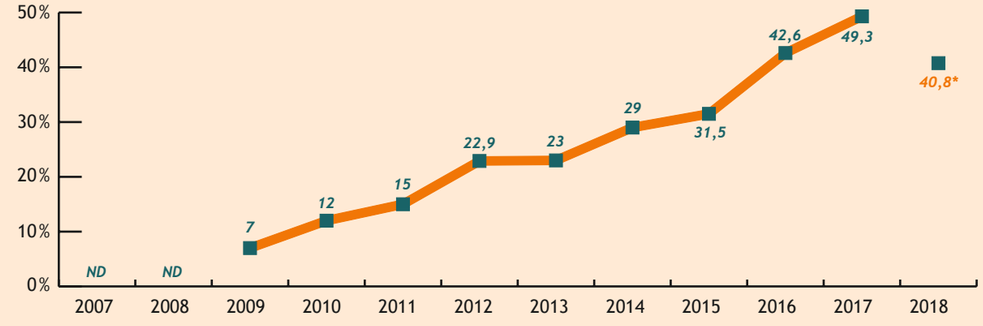


Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes sont chargées de résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion et s'adressent aux 16/25 ans en intervenant dans les domaines suivants : orientation, formation, emploi, aide au logement, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs et culture.

L'indicateur présente le nombre de Pessacais accompagnés vers l'emploi par la Mission locale des Graves. La baisse de l'indicateur s'explique par la baisse de la demande d'emploi sur notre territoire (-5,2% de juin 2018 à juin 2019).

FINALITÉ CONSOMMATION

Part à haute valeur environnementale des denrées de la restauration collective



L'indicateur présente la part du tonnage des denrées alimentaires de la restauration collective à haute valeur environnementale (issues de l'agriculture biologique, du commerce équitable et de la production locale, périmètre Aquitaine et Midi-Pyrénées). La progression est régulière.

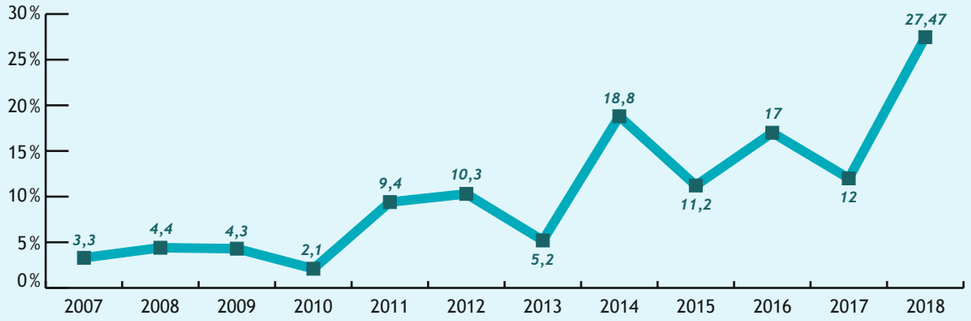
*La baisse de l'indicateur en 2018 est liée au resserement de la zone d'approvisionnement à la Nouvelle Aquitaine.





FINALITÉ CLIMAT

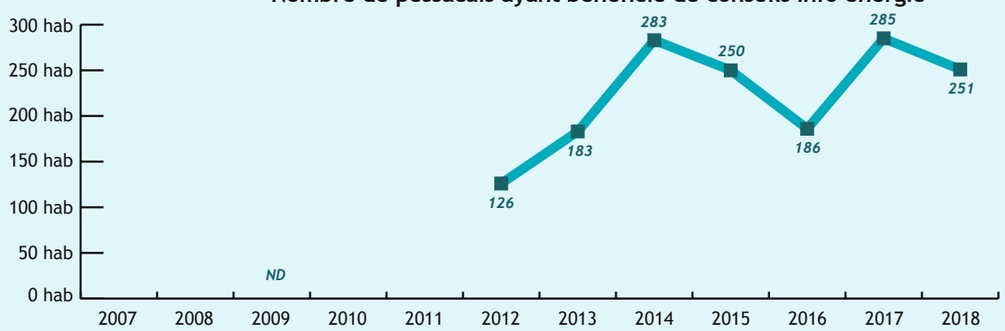
Part des bâtiments municipaux de classe énergétique A ou B



La classe énergétique d'un bâtiment est un indice de sa consommation annuelle en énergie. Ce classement est présenté sous la forme d'une lettre, qui va de A (bâtiment économe en énergie) à G (bâtiment gourmand en énergie) : catégorie A : le logement consomme moins de 50 kWh/m²/an, catégorie B : le logement consomme entre 51 et 90 kWh/m²/an.

On constate une évolution favorable du nombre de bâtiments municipaux économes liée aux travaux d'amélioration énergétique. Pour l'année 2018, l'hiver très doux accentue cette forte augmentation.

Nombre de pessacais ayant bénéficié de conseils Info énergie



En partenariat avec Bordeaux Métropole, la Ville accueille une permanence de l'Espace info énergie conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, à destination du grand public. L'indicateur présenté est donc le nombre de Pessacais ayant bénéficié de conseils.

En 2018 la fréquentation est en légère baisse par rapport à l'année précédente tout en gardant une très bonne dynamique citoyenne.

ANNEXE 2

Bilan carbone®



BILAN CARBONE® 2017

Le bilan carbone des collectivités a pour but de faire un état des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par leur patrimoine et leurs activités. Il correspond à une obligation réglementaire et doit être réalisé tous les trois ans. Il permet de mesurer l'évolution de l'impact carbone de leur activité. La ville de Pessac a donc réalisé en 2018 le bilan de sa production de GES pour l'année 2017. Afin d'avoir une vision la plus complète possible de l'impact de son activité sur le climat, ce bilan a été réalisé comme pour les années 2011 et 2014 sur l'ensemble de l'activité, au delà de la stricte obligation légale qui ne concerne que les émissions liées à la consommation d'énergie. La méthode d'évaluation ayant évoluée, les données de 2014 ont été actualisées pour permettre des comparaisons. La finalité du Bilan carbone est d'établir un plan d'actions permettant de limiter l'impact carbone de la ville.

> LE PÉRIMÈTRE DU BILAN

Le Bilan carbone® a permis d'identifier les enjeux des principales compétences des services de la ville. Pour ces compétences, une analyse des postes d'émission de GES a été réalisée sur :

- Les consommations énergétiques du patrimoine (bâtiments municipaux, éclairage public) : **poste Energie,**
- Les fuites de fluides frigorigènes utilisés notamment dans les systèmes de production de froid (climatisation, réfrigération) : **poste Hors énergie,**
- Les fabrications et acheminements des matières premières nécessaires au fonctionnement des services (denrées alimentaires, papier,etc.) : **poste Intrants,**
- Les déplacements (des salariés dans le cadre de leurs missions, domiciles-travail, des usagers des services de la ville : **poste Déplacements,**
- La fabrication des biens durables (bâtiments, parc informatique, flotte de véhicule, etc.) : **poste Immobilisations,**
- Le traitement des déchets générés par les services de la ville : **poste Déchets directs.**





> LA MÉTHODOLOGIE

La mesure directe des émissions de GES des activités étant trop complexe, on procède par une évaluation indirecte de celles-ci sur la base des flux de matières et des déplacements estimés générés par chaque activité.

Ces données : tonnes de matières achetées, kilomètres parcourus, flux financiers…etc.., sont affectés de coefficients de production de GES établis par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), en fonction de leur nature et des moyens utilisés. Cette méthode empirique établie sur les connaissances acquises par l'ADEME sur la production de GES des différentes activités humaines donne un résultat assez satisfaisant bien que présentant une incertitude non négligeable.

Il en existe deux facteurs principaux: la précision des données collectées et la nature statistique des émissions estimées de chaque activité. Cette incertitude est maximum sur le poste intrants pour lequel, la nature des données et les ratios utilisés sont les moins précis. Sur ce poste, l'incertitude est de 42%. Elle est de 39% sur les immobilisations et de 11% sur les déplacements et quasiment nulle sur les trois autres postes. L'incertitude globale se situe à 22% des émissions de GES.

Ces incertitudes ne remettent pas en cause la méthode et sa pertinence. Elles ont tendance à se réduire du fait d'une meilleure connaissance des activités et de leur impact carbone réel.

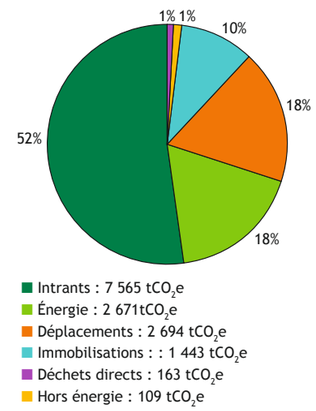
> LE BILAN CARBONE 2017

Le total des émissions de la Ville de Pessac pour l'année 2017 est de 14 645 tonnes équivalent CO_2 (tCO_2e).

Les intrants représentent plus de la moitié des émissions et les 4 postes les plus émissifs représentent 98% du Bilan Carbone®.

Les activités Liées à l'éducation, au sport et la restauration collective sont les plus émettrices de GES en particulier du fait des nombreux équipements affectés à ces activités, au fort impact des déplacements des usagers de ces services et au poids très important des denrées alimentaires dans la constitution des repas.

Bilan des émissions de GES par poste



ZOOM

> LES IMPACTS DE LA RESTAURATION

En 2017, 9% des émissions du Bilan carbone® de Pessac sont liées aux 800 000 repas distribués auprès des établissements scolaires, de petite enfance, des personnes âgées et autres de la ville de Pessac, dont 250 000 repas végétariens.

La nourriture est bien l'élément le plus émissif de l'activité « Restauration ». Parmi les différents aliments utilisés, l'impact de la viande est bien plus important que ceux des végétaux par exemple. Pour mesurer l'impact gaz à effet de serre d'un repas, nous avons utilisés un facteur d'émission moyen national (source : Base carbone) de 2,25 kgCO_2e par repas moyen et 0,45 kgCO_2e pour un repas végétarien.

La Ville de Pessac, en proposant la mise en place du dispositif « un repas pour la terre », répond aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en réduisant la surconsommation de produits carnés dans un souci de santé publique. Entre 2014 et 2018, on constate une baisse de 29% selon la méthode mise en place par le délégataire de la restauration.

Dans l'objectif de réduire d'avantage l'impact de la restauration, la Ville de Pessac a mis en place une expérimentation dans deux de ses cantines scolaires, pour une collecte des biodéchets du mois de mars à décembre 2017. Une extrapolation de ses deux résultats d'expérience à toutes les cantines scolaires de Pessac pourrait permettre d'obtenir les résultats suivants : 55 tonnes de déchets alimentaires récoltés pour une transformation en compost et 22,4 tCO_2e évitées. La collecte des biodéchets est par ailleurs en cours de déploiement puisque 11 établissements sont concernés en 2019.

> LA CONSOMMATION DES BÂTIMENTS EN ÉNERGIE

En 2017, 16% des émissions du Bilan carbone® de Pessac sont liées à l'énergie consommée pour le patrimoine de la Ville de Pessac (hors éclairage public).

Les compétences éducation et sport sont les plus gros consommateurs d'énergie car elles disposent d'un patrimoine très important.

Les consommations de gaz correspondent à environ 60% du mix énergétique de la ville mais représente plus de 80% des émissions GES. En effet l'utilisation d'électricité ne génère aucune émission de GES, mais la fabrication de celle-ci (extraction des combustibles, combustion du charbon, etc) et les pertes en ligne liées au transport génèrent des émissions.

Il est important de préciser que la Ville de Pessac a déjà souscrit à des contrats d'électricité verte (43% de ses consommations en électricité en 2017). Malheureusement, la méthode Bilan carbone® ne permet pas d'évaluer actuellement les émissions évitées par l'utilisation d'électricité verte.

Entre 2014 et 2017, on constate une baisse du poste « Energie bâtiments » d'environ 11 % pour les consommations de gaz et de 12% pour celles de l'électricité. Ces baisses s'expliquent par la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments.







> LES ÉVOLUTIONS CONSTATÉES ENTRE 2014 ET 2017

Les évolutions entre les années 2014 et 2017 sont à analyser avec beaucoup de prudence.

En effet l'ampleur des incertitudes sur certains postes et les évolutions de l'environnement ne sont pas négligeables. L'impact de la mutualisation est assez faible, les transferts ayant touché principalement le personnel, c'est le poste déplacement qui a été le plus impacté et seulement à hauteur de quelques pourcentages.

On peut constater que les émissions de GES ont légèrement baissées entre 2014 et 2017, passant de 15 500 tCO_2e en 2014 à 14 645 tCO_2 en 2017 soit -5,5%. Sur le bilan des émissions de GES obligatoire (énergies) et après correction des variations des conditions climatiques, les émissions passent de 2 648 tCO_2 en 2014 à 2 399 tCO_2en 2017 soit -9,4%.

Les efforts sont à porter sur les trois postes les plus générateurs de GES et en particulier les intrants.



VILLE DE PESSAC
Direction de la transition écologique et solidaire
Place de la Ve République
33600 Pessac
Tél : 05 57 93 65 59
accueil-agenda21@mairie-pessac.fr

CONSULTEZ LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019 et les précédents sur : **www.pessac.fr**

Ce rapport est aussi le vôtre ! Une suggestion ? Un commentaire ?
Écrivez-nous à **accueil-agenda21@mairie-pessac.fr**

L'AGENDA 21 des solutions durables de Pessac